

**FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES**

Lausanne

---

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

sur le contrôle restreint  
relatif aux comptes annuels  
arrêtés au 31 décembre 2021

Rapport de l'organe de révision  
destiné au Conseil de Fondation de la  
FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES  
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES arrêtés au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les comptes de la FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES présentent un surendettement comptable au sens de l'article 725 al. 2 CO. Nous attirons l'attention sur la remarque n° 17 de l'annexe aux comptes où il est fait état de la continuité d'exploitation et d'une mesure d'assainissement prise par le Conseil de fondation, quant à la dissolution d'un fond de CHF 200'000.00, pour les réintégrer aux capitaux libres de la Fondation.

VSF Audit SA

  
Charles Fontannaz  
Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

  
Cathy Cherix  
Réviseur agréé

Lausanne, le 1er juin 2022

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

---

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2021 ET 2020

---

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	910 505.73	423 225.35
Stock de matériel et accessoires	585.00	650.00
Actifs de régularisation	7 524.05	11 645.10
<b>Actif circulant</b>	<b>918 614.78</b>	<b>435 520.45</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>918 614.78</b>	<b>435 520.45</b>

**FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES**

Lausanne

**BILANS AUX 31 DECEMBRE 2021 ET 2020**

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
Créanciers-fournisseurs	32 423.35	39 179.60
Passifs de régularisation	2 000.00	5 633.40
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>34 423.35</b>	<b>44 813.00</b>
Fonds à affectation limitée	908 700.00	374 250.00
Fonds Nouvel hôpital des enfants (1)	216 000.00	216 000.00
Fonds Bébé avec pleurs excessifs (2)	16 500.00	16 500.00
Fonds Contes en pédiatrie (3)	17 900.00	14 350.00
Fonds Accompagnement ADO (4)	0.00	0.00
Fonds Hypnose (5)	0.00	5 900.00
Fonds Néonatalogie (6)	8 300.00	21 500.00
Fonds Machine hématologie (7)	0.00	100 000.00
Fonds Soins médicaux particuliers (8)	650 000.00	0.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>908 700.00</b>	<b>374 250.00</b>
Capital de la fondation	20 000.00	20 000.00
Capital libre (général)	-44 508.57	-3 542.55
Report de l'exercice précédent	-3 542.55	38 442.05
Résultat de l'exercice	-40 966.02	-41 984.60
<b>Capitaux propres</b>	<b>-24 508.57</b>	<b>16 457.45</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>918 614.78</b>	<b>435 520.45</b>

**FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES**

Lausanne

**COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2021 ET 2020**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	CHF	CHF
Dons corporatifs	204 997.65	177 025.18
Dons liés aux programmes	720 080.00	125 500.00
Produits net provenant d'Events	49 727.55	15 941.20
Produits net sur ventes d'articles divers	12 551.79	1 277.11
<b>Total des produits</b>	<b>987 356.99</b>	<b>319 743.49</b>
Charges directes liées aux programmes	-346 133.45	-188 209.78
Musique	-38 838.05	-21 023.78
Contes	-22 750.00	-19 500.00
Aides aux familles défavorisées	-20 754.50	-19 554.50
Hypnose	-13 200.00	-10 000.00
Diététique	-424.90	0.00
Néonatalogie	-13 200.00	-8 500.00
Accompagnement ados	-43 629.30	-40 446.55
Projets divers	-98 093.95	0.00
Sport, activités physiques adaptées	-95 242.75	-69 184.95
Charges administratives	-147 739.56	-109 618.31
Charges de personnel administratif	-167 722.50	-124 264.42
Assurances	-400.50	0.00
Frais de bureau et autre frais d'exploitation	-8 847.90	-2 360.70
Honoraires de tiers	-13 356.70	-16 832.95
Communication et publicité et frais informatique	-41 552.25	-11 856.20
Frais de déplacement et représentation	-7 601.30	-13 390.15
Charges financières	-658.41	-413.89
./ Frais administratifs alloués aux programmes	92 400.00	59 500.00
<b>Résultat de l'exercice avant l'affectation des fonds</b>	<b>493 483.98</b>	<b>21 915.40</b>

FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

---

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2021 ET 2020

---

	2021	2020
	CHF	CHF
<b>Report</b>	<b>493 483.98</b>	<b>21 915.40</b>
Résultat des fonds à affectation limitée	-534 450.00	-63 900.00
Attributions aux fonds	-678 000.00	-101 500.00
Utilisations des fonds	143 550.00	37 600.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-40 966.02</b>	<b>-41 984.60</b>

# FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

---

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

---

1 Numéro de la fondation : 102670

2 Nom de la fondation : FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

3 Adresse de correspondance :

Personne de contact : Madame Anne Argi  
Rue : Chemin de Montétan 16 NPA / Localité : 1004 Lausanne  
Téléphone : 021 314 83 01  
Adresse e-mail : contact@fpem.ch Site internet : www.fpem.ch

4 Date des statuts en vigueur : 15.12.2000

5 But de la fondation :

Permettre au Département médico-chirurgical de pédiatrie de Lausanne (sites Centre hospitalier universitaire vaudois et Hôpital de l'Enfance de Lausanne) d'améliorer les soins médicaux et infirmiers des enfants hospitalisés et non hospitalisés et de promouvoir la santé de la population pédiatrique.

6 Composition du Conseil de Fondation :

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
Argi Anne	membre du conseil présidente	Collective à deux
Rochat Guignard	membre du conseil vice-présidente	Collective à deux
Wellauer Pierre	membre du conseil vice-président	Collective à deux
Schaller Graziella	membre du conseil secrétaire	Collective à deux
de Watteville Maria	membre du conseil	
Guignard Gilles	membre du conseil	
Tolsa Jean-François	membre du conseil	
Zambelli Pierre-Yves	membre du conseil	

7 Autres personnes habilitées à représenter la Fondation :

Madame Paola Möhl - Non membre

8 Organe chargé de tenue de la comptabilité :

Raison sociale : **SmartFidu SA**  
Personne de contact : Julien Hungerbühler  
Rue : Avenue de Rumine 11 NPA / Localité : 1005 Lausanne  
Téléphone : 021 613 80 20  
Adresse e-mail : julien.hungerbuehler@smartfidu.ch Site internet : www.smartfidu.ch

## FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

---

### ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

---

#### 9 Organe de révision :

Raison sociale : **VSF Audit SA**  
Personne de contact : Charles Fontannaz  
Rue : Avenue de Rumine 11 NPA / Localité : 1005 Lausanne  
Téléphone :  
Adresse e-mail : info@vsfaudit.ch Site internet : www.vsfaudit.ch

#### 10 Exonération fiscale :

La Fondation est exonérée fiscalement oui  
Date de la décision 09.02.2001

#### 11 Informations sur les principes comptables appliqués :

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes.

#### 12 Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat :

Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

#### 13 Autres informations requises par la loi :

	Exercice actuel	Exercice précédent
Moyenne annuelle des emplois	2	2
Participation(s) directe(s) ou indirecte(s) détenue(s) dans d'autres entreprises, à indiquer : - Raison de commerce / nom, forme juridique et siège - Part du capital en % - Part du droit de vote en % - Valeur comptable de la participation	NEANT	NEANT
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opération de crédit-bail (leasing) non publiées au bilan dont la durée résiduelle > 1an	NEANT	NEANT
Dettes envers des institutions de prévoyance	NEANT	NEANT
Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	NEANT	NEANT
Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la fondation et des actifs grevés d'une réserve de propriété	NEANT	NEANT
Engagement conditionnel	NEANT	NEANT
Montant global de la dissolution des réserves latentes	NEANT	NEANT



FONDATION PLANETES ENFANTS MALADES

Lausanne

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

14 Autres informations relatives à la gestion et placement de la fortune :

Catégorie de placements	Montants au 31 décembre	% total des actifs
<b>Montants en espèces et créances contre un débiteur</b>		
- En CHF	910 505.73	99.12%
- En monnaie étrangère	0.00	0.00%
<b>Total</b>	<b>910 505.73</b>	<b>99.12%</b>
<b>Biens immobiliers</b>		
- En Suisse	0.00	0.00%
- A l'étranger	0.00	0.00%
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>
<b>Actions, bons de participation, autres titres similaires</b>		
- En CHF	0.00	0.00%
- En monnaie étrangère	0.00	0.00%
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>
<b>Placements alternatifs (Hedge funds, matières premières etc...)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>
<b>Autres actifs (stocks, mobilier, véhicules, etc...)</b>	<b>8 109.05</b>	<b>0.88%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>918 614.78</b>	<b>100.00%</b>

15 Etat des mouvements des fonds à affectation limitée :

Fonds à affectation limitée	Solde au 01.01	Attributions	Utilisation	Solde au 31.12
(1) Nouvel hôpital des enfants	216 000.00	0.00	0.00	216 000.00
(2) Bébés avec pleurs excessifs	16 500.00	0.00	0.00	16 500.00
(3) Contes en pédiatrie	14 350.00	26 300.00	-22 750.00	17 900.00
(4) Accompagnement ADO	0.00	0.00	0.00	0.00
(5) Hypnose	5 900.00	0.00	-5 900.00	0.00
(6) Néonatalogie	21 500.00	0.00	-13 200.00	8 300.00
(7) Machine héματο-oncologie	100 000.00	0.00	-100 000.00	0.00
(8) Actions ponctuelles (achat niann)	0.00	1 700.00	-1 700.00	0.00
(9) Soins médicaux particuliers	0.00	650 000.00	0.00	650 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>374 250.00</b>	<b>678 000.00</b>	<b>-143 550.00</b>	<b>908 700.00</b>

---

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

---

**16 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat :**

NEANT

**17 Informations et/ou événements importants postérieurs à la date de clôture :**

Le Conseil de Fondation est conscient de la situation économique de la fondation en relation avec les fonds propres négatifs présents au bilan au 31.12.2021. En tant que mesure d'assainissement immédiate, le Conseil de Fondation a entrepris les démarches pour dissoudre le fond intitulé "Nouvel hôpital des enfants" pour un montant de CHF 200'000.- Ce fonds a été, sous la responsabilité de l'ancien Conseil de Fondation, constitué avec des fonds libres de la Fondation. En l'état, le Conseil de Fondation ne peut imaginer, en raison de sa capacité financière actuelle, verser un tel montant à la réalisation du nouvel hôpital des enfants.

Dès lors, le Conseil de Fondation souhaite réintégrer le montant de CHF 200'000.- à ses fonds propres. Une demande particulière a été formulée à cet effet à l'Autorité de Surveillance des Fondations (ASSO) et celle-ci, dans sa lettre du 22 avril dernier, exprime son accord quant à l'utilisation de ce fonds.

**18 Mesures en cas de surendettement / insolvabilité :**

Indication détaillée au point 17

**18 Divers :**

NEANT